

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Publié le 05/07/2023
Mis en ligne le 06/07/2023

**IMMOBILIER ENTREPRISES M14 DEVELOPPEE - AGGLOMERATION DU
GRAND GUERET (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20003482500030

POSTE COMPTABLE : SGC GUERET

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : IMMOBILIER ENTREPRISES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	29
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-154-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023	Sans Objet Sans Objet
--	--------------------------

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	32
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200034825	AGGLOMERATION DU GRAND GUERET IMMOBILIER ENTREPRISES	CA 2022
--------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	536 867,85	G	753 810,76
	Section d'investissement	B	330 838,33	H	306 249,83

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	7 333,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	193 616,05 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 061 322,23	= G+H+I+J	1 067 394,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 462,21	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	5 462,21	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	536 867,85	= G+I+K	761 144,72
	Section d'investissement	= B+D+F	529 916,59	= H+J+L	306 249,83
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	1 066 784,44	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	5 462,21	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
023-20-034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - IMMOBILIER ENTREPRISES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	5 462,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-154-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	325 083,90	308 037,34	5 815,70	0,00	11 230,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	47 401,99	0,00	0,00	2 598,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 006,00	37 000,20	0,00	0,00	5,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		412 089,90	392 439,53	5 815,70	0,00	13 834,67
66	Charges financières	46 600,00	46 335,59	0,00	0,00	264,41
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 528,60	2 528,59			0,01
022	Dépenses imprévues	7 478,36				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		468 696,86	441 303,71	5 815,70	0,00	21 577,45
023	Virement à la section d'investissement (2)	290 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	89 800,00	89 748,44			51,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		379 800,00	89 748,44			290 051,56
TOTAL		848 496,86	531 052,15	5 815,70	0,00	311 629,01
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00
70	Produits services, domaine et ventes div	13 000,00	18 456,53	0,00	0,00	-5 456,53
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	40 000,00	0,00	0,00	-40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	559 162,36	574 445,41	0,00	0,00	-15 283,05
Total des recettes de gestion courante		572 162,36	632 971,94	0,00	0,00	-60 809,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	269 000,54	120 838,82	0,00	0,00	148 161,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		841 162,90	753 810,76	0,00	0,00	87 352,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		841 162,90	753 810,76	0,00	0,00	87 352,14
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 7 333,96				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 246,67	17 284,46	5 462,21	5 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 680,15	0,00	0,00	59 680,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	87 926,82	17 284,46	5 462,21	65 180,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 819,85	23 819,85	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	290 000,00	289 734,02	0,00	265,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	800,00			
	Total des dépenses financières	314 619,85	313 553,87	0,00	1 065,98
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	402 546,67	330 838,33	5 462,21	66 246,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	402 546,67	330 838,33	5 462,21	66 246,13
	Pour information	(2) 193 616,05			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 317,88	7 317,80	0,00	0,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 317,88	7 317,80	0,00	0,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	209 044,84	209 044,84	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	138,75	0,00	-138,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	209 044,84	209 183,59	0,00	-138,75
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	216 362,72	216 501,39	0,00	-138,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	290 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	89 800,00	89 748,44		51,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	379 800,00	89 748,44		290 051,56
	TOTAL	596 162,72	306 249,83		

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629_154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023 09:00

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - IMMOBILIER ENTREPRISES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-154-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	313 853,04		313 853,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 401,99		47 401,99
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,20		37 000,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	46 335,59	0,00	46 335,59
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 528,59	89 748,44	92 277,03
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		447 119,41	89 748,44	536 867,85
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 819,85	0,00	23 819,85
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	289 734,02	0,00	289 734,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	17 284,46	0,00	17 284,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		330 838,33	0,00	330 838,33
Pour information				193 616,05
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				193 616,05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	70,00		70,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	18 456,53		18 456,53
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	574 445,41	0,00	574 445,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 838,82	0,00	120 838,82
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		753 810,76	0,00	753 810,76
Pour information				7 333,96
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				7 333,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	209 044,84		209 044,84
13	Subventions d'investissement	7 317,80	0,00	7 317,80
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	138,75	0,00	138,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		89 748,44	89 748,44
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		216 501,39	89 748,44	306 249,83
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	325 083,90	308 037,34	5 815,70	0,00	11 230,86
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	200,00	72,00	0,00	0,00	128,00
60611	Eau et assainissement	795,00	703,83	176,24	0,00	-85,07
60612	Energie - Electricité	16 359,35	11 365,73	4 993,62	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 197,50	1 197,50	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	500,00	495,94	0,00	0,00	4,06
60623	Alimentation	349,39	124,29	0,00	0,00	225,10
60631	Fournitures d'entretien	886,65	715,92	0,00	0,00	170,73
60632	Fournitures de petit équipement	3 661,21	2 408,07	0,00	0,00	1 253,14
6064	Fournitures administratives	280,98	278,58	0,00	0,00	2,40
6068	Autres matières et fournitures	85,15	0,00	0,00	0,00	85,15
611	Contrats de prestations de services	5 097,68	3 068,00	0,00	0,00	2 029,68
6135	Locations mobilières	2 100,00	1 673,76	417,48	0,00	8,76
61521	Entretien terrains	2 370,00	1 185,00	0,00	0,00	1 185,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 650,29	11 485,96	180,66	0,00	3 983,67
6156	Maintenance	5 154,70	3 806,44	47,70	0,00	1 300,56
6161	Multirisques	295,31	221,22	0,00	0,00	74,09
6168	Autres primes d'assurance	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6182	Documentation générale et technique	390,00	0,00	0,00	0,00	390,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6256	Missions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	3 664,41	0,00	0,00	-164,41
6283	Frais de nettoyage des locaux	650,00	650,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	204,69	204,69	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	264 806,00	264 716,00	0,00	0,00	90,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	47 401,99	0,00	0,00	2 598,01
6331	Versement mobilité	200,00	125,00	0,00	0,00	75,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	134,00	0,00	0,00	66,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	675,86	0,00	0,00	124,14
64111	Rémunération principale titulaires	27 000,00	26 206,68	0,00	0,00	793,32
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	500,00	404,18	0,00	0,00	95,82
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00
64118	Autres indemnités titulaires	7 000,00	6 253,70	0,00	0,00	746,30
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 500,00	4 217,00	0,00	0,00	283,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 000,00	8 615,73	0,00	0,00	384,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	800,00	699,84	0,00	0,00	100,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 006,00	37 000,20	0,00	0,00	5,80
65731	Subv. fonct. Etat	37 000,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	6,00	0,20	0,00	0,00	5,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		412 089,90	392 439,53	5 815,70	0,00	13 834,67
66	Charges financières (b)	46 600,00	46 335,59	0,00	0,00	264,41
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 500,00	46 109,48	0,00	0,00	390,52
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100,00	226,11	0,00	0,00	-126,11
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 528,60	2 528,59	0,00	0,00	0,01
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 528,60	2 528,59	0,00	0,00	0,01
022	Dépenses imprévues (e)	7 478,36				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		468 696,86	441 303,71	5 815,70	0,00	21 577,45
023	Virement à la section d'investissement	290 000,00	0,00			290 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	89 800,00	89 748,44			51,56
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	89 800,00	89 748,44			51,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		379 800,00	89 748,44			290 051,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		379 800,00	89 748,44			290 051,56

Accusé de réception en préfecture
023-200084825-20230629-154-28-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	848 496,86	531 052,15	5 815,70	0,00	311 629,01
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	4 361,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 135,53
= Différence ICNE N – ICNE N-1	226,11

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00
70	Produits services, domaine et ventes div	13 000,00	18 456,53	0,00	0,00	-5 456,53
7088	Produits activités annexes (abonnements)	13 000,00	18 456,53	0,00	0,00	-5 456,53
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	40 000,00	0,00	0,00	-40 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	40 000,00	0,00	0,00	-40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	559 162,36	574 445,41	0,00	0,00	-15 283,05
752	Revenus des immeubles	325 695,84	332 645,56	0,00	0,00	-6 949,72
7588	Autres produits div. de gestion courante	233 466,52	241 799,85	0,00	0,00	-8 333,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		572 162,36	632 971,94	0,00	0,00	-60 809,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	269 000,54	120 838,82	0,00	0,00	148 161,72
774	Subventions exceptionnelles	269 000,54	119 321,09	0,00	0,00	149 679,45
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 517,73	0,00	0,00	-1 517,73
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		841 162,90	753 810,76	0,00	0,00	87 352,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		841 162,90	753 810,76	0,00	0,00	87 352,14
Pour information		7 333,96				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	28 246,67	17 284,46	5 462,21	5 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 386,30	4 386,30	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 222,69	170,00	2 552,69	5 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 637,68	12 728,16	2 909,52	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	59 680,15	0,00	0,00	59 680,15
2315	Installat°, matériel et outillage techni	59 680,15	0,00	0,00	59 680,15
Total des dépenses d'équipement		87 926,82	17 284,46	5 462,21	65 180,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 819,85	23 819,85	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 819,85	23 819,85	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	290 000,00	289 734,02	0,00	265,98
1641	Emprunts en euros	290 000,00	289 734,02	0,00	265,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	800,00			
Total des dépenses financières		314 619,85	313 553,87	0,00	1 065,98
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		402 546,67	330 838,33	5 462,21	66 246,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		402 546,67	330 838,33	5 462,21	66 246,13
Pour information		193 616,05			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 317,88	7 317,80	0,00	0,08
1331	D.E.T.R. transférable	7 317,88	7 317,80	0,00	0,08
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 317,88	7 317,80	0,00	0,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	209 044,84	209 044,84	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	209 044,84	209 044,84	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	138,75	0,00	-138,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		209 044,84	209 183,59	0,00	-138,75
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		216 362,72	216 501,39	0,00	-138,67
021	Virement de la sect° de fonctionnement	290 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	89 800,00	89 748,44		51,56
281318	Autres bâtiments publics	0,00	12 027,78		-12 027,78
28135	Installations générales, agencements, ..	89 800,00	620,37		89 179,63
28138	Autres constructions	0,00	67 110,12		-67 110,12
281533	Réseaux câblés	0,00	373,57		-373,57
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 463,57		-1 463,57
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 119,47		-5 119,47
28184	Mobilier	0,00	1 896,03		-1 896,03
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 137,53		-1 137,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		379 800,00	89 748,44		290 051,56
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		379 800,00	89 748,44		290 051,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		596 162,72	306 249,83	0,00	289 912,89
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 397 954,27									
1641 Emprunts en euros (total)					4 397 954,27									
032595E	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2019	08/10/2019	25/01/2020	48 300,00	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	0,702	EUR	T	C	O	A-1
1523/001BP+BIM+BTP*	SOCIETE GENERALE	15/12/2016	20/12/2016	20/03/2017	50 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,500	0,508	EUR	T	C	O	A-1
1623114BIM	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2016	01/07/2016	31/07/2017	1 210 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,000	1,019	EUR	M	P	O	A-1
1863	SOCIETE GENERALE	20/12/2017	02/01/2018	02/04/2018	51 950,00	F	Taux fixe à 0.81 %	0,810	0,824	EUR	T	C	O	A-1
2006-002 Budget BIM	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	01/01/2017	14/12/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 4.115 %	4,115	4,175	EUR	A	C	O	A-1
2010-006 BIM*	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2010	22/12/2010	22/03/2011	848 000,00	V	Euribor 1M + 0.76-Floor -0.76 sur Euribor 1M	1,569	1,604	EUR	T	C	O	A-1
2013-001 BP + BIM + BT + BTP*	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2013	23/01/2014	23/04/2014	11 625,00	V	(Euribor 3M + 1.58)-Floor -1.58 sur Euribor 3M	1,882	1,923	EUR	T	C	O	A-1
2015-001 BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	SFIL CAFFIL	03/12/2014	06/11/2015	01/03/2016	42 487,96	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	2,005	EUR	T	C	O	A-1
2015-002BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	SFIL CAFFIL	31/12/2014	06/11/2015	01/03/2016	46 215,94	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	C	O	A-1
2177	SOCIETE GENERALE	14/12/2018	21/12/2018	21/03/2019	21 863,19	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,377	EUR	T	C	O	A-1
3,68112E+15	CREDIT MUTUEL	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2017	284 000,00	F	Taux fixe à 1.75 %	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
4282165 BIM	CAISSE D'EPARGNE	01/10/2014	01/10/2014	01/11/2014	1 409 000,00	F	Taux fixe à 3.06 %	3,060	3,103	EUR	M	P	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - IMMOBILIER ENTREPRISES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8922669/8922672	SOCIETE GENERALE	30/10/2017	30/10/2017	30/01/2018	275 912,18	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0	0,500	0,508	EUR	T	C	O	A-1
Xu00332993-BP +BIM+BT+BZA +BECO * // 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2017	01/01/2017	27/03/2017	48 600,00	F	sur Euribor 3M Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,912	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - IMMOBILIER ENTREPRISES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					4 397 954,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-154-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 224 551,38					289 734,02	46 109,48	0,00	4 598,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 224 551,38					289 734,02	46 109,48	0,00	4 598,53
032595E	N	0,00	A-1	39 750,00	16,82	F	Taux fixe à 0.7 %	0,698	2 850,00	351,61	0,00	61,24
1523/001BP+BIM+BTP*	N	0,00	A-1	30 002,00	8,97	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,823	3 333,00	245,45	0,00	23,35
1623114BIM	N	0,00	A-1	799 838,55	9,50	F	Taux fixe à 1.61 %	1,606	77 234,40	13 618,32	0,00	0,00
1863	N	0,00	A-1	27 268,49	5,00	F	Taux fixe à 0.81 %	0,819	5 196,08	250,71	0,00	55,24
2006-002 Budget BIM	N	0,00	A-1	2 224,14	6,95	F	Taux fixe à 4.115 %	4,161	1 415,13	511,61	0,00	236,89
2010-006 BIM*	N	0,00	A-1	169 603,68	2,98	V	Euribor 1M + 0.76-Floor -0.76 sur Euribor 1M	0,686	56 538,01	1 284,68	0,00	112,70
2013-001 BP + BIM + BT + BTP*	N	0,00	A-1	5 043,59	6,06	V	(Euribor 3M + 1.58)-Floor -1.58 sur Euribor 3M	1,596	771,60	65,19	0,00	28,07
2015-001 BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	N	0,00	A-1	22 663,96	7,92	F	Taux fixe à 1.99 %	1,985	2 832,00	486,08	0,00	36,32
2015-002BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	N	0,00	A-1	13 867,29	2,92	F	Taux fixe à 1.65 %	1,647	4 620,00	276,33	0,00	18,42
2177	N	0,00	A-1	16 028,79	10,97	F	Taux fixe à 1.35 %	1,365	1 458,60	232,07	0,00	6,01
3,68112E+15	N	0,00	A-1	179 179,84	8,50	F	Taux fixe à 1.75 %	1,746	18 236,40	3 454,78	0,00	1 567,83
4282165 BIM	N	0,00	A-1	722 172,49	6,75	F	Taux fixe à 3.06 %	3,052	93 616,07	23 636,05	0,00	1 780,20
8922669/8922672	N	0,00	A-1	183 948,56	9,83	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,837	18 392,73	1 119,30	0,00	666,79

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - IMMOBILIER ENTREPRISES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Xu00332993-BP +BIM+BT+BZA +BECO * // 2	N	0,00	A-1	12 960,00	3,99	F	Taux fixe à 3.8 %	3,842	3 240,00	577,30	0,00	5,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 224 551,38					289 734,02	46 109,48	0,00	4 598,53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 224 551,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €			2021-01-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Documents durbanisme : frais d'étude, élaboration, modification, révision	10	19/06/2018
L	Frais d'étude non suivie de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais d'étude suivie de réalisation	0	19/06/2018
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais d'insertion suivis de réalisation	0	19/06/2018
L	Logiciel bureautique, antivirus	2	19/06/2018
L	Autres logiciels	5	19/06/2018
L	Subvention d'équipement versée	15	19/06/2018
L	Terrains	0	19/06/2018
L	Plantations	15	19/06/2018
L	Bâtiment non productif de revenu	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles non productifs de revenus	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus (crédit-bail)	15	19/06/2018
L	Bâtiments durables	30	19/06/2018
L	Gare ferroviaire-routière	35	19/06/2018
L	Bâtiment léger et abri	15	19/06/2018
L	Installations électriques et téléphoniques	15	19/06/2018
L	Installations de chauffage et chaudière	10	19/06/2018
L	Installations de ventilation	10	19/06/2018
L	Mobilier urbain	12	19/06/2018
L	uvre dart	0	19/06/2018
L	Matériel spécifique de voirie	10	19/06/2018
L	Véhicule léger (voiture)	8	19/06/2018
L	Véhicule utilitaire et industriel (camionnette et minibus)	8	19/06/2018
L	Camion, bus, car	12	19/06/2018
L	Cycles	3	19/06/2018
L	Matériel informatique (ordinateur, tablette)	5	19/06/2018
L	Matériel informatique (périphérique)	3	19/06/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/06/2018
L	Matériel audiovisuel	6	19/06/2018
L	Mobilier	12	19/06/2018
L	Coffre-fort	20	19/06/2018
L	Jeux	6	19/06/2018
L	Equipements espaces verts	6	19/06/2018
L	Livres de bibliothèque, CD, DVD	10	19/06/2018
L	Equipements sportifs	15	19/06/2018
L	Agencement et aménagement de terrains	15	19/06/2018
L	Subvention d'investissement transférable	0	19/06/2018
L	Réseaux d'électricité	15	19/06/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	19/06/2018

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		314 619,85	I	313 553,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		290 000,00		289 734,02
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	290 000,00		289 734,02
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 619,85		23 819,85
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 819,85		23 819,85
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	800,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	313 553,87	5 462,21	193 616,05	512 632,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		379 800,00	III 89 748,44
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		379 800,00	89 748,44
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	0,00	12 027,78
28135	Installations générales, agencements, ...	89 800,00	620,37
28138	Autres constructions	0,00	67 110,12
281533	Réseaux câblés	0,00	373,57
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 463,57
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 119,47
28184	Mobilier	0,00	1 896,03
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 137,53
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	290 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	89 748,44	0,00	0,00	209 044,84	298 793,28

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 512 632,13
Ressources propres disponibles		IV 298 793,28
Solde		V = IV – II (3) -213 838,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
023-20034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2014	Immobilier : LOCAUX	117 252,12	HORIZON GUERET	15	117 252,12	117 252,12	117 252,12	117 252,12	722 172,50	1 191 180,98
2016	Immobilier : LOCAUX	1 379,00	PROXIMA	8	2 758,00	4 137,00	0,00	0,00	6 895,10	13 790,10
2016	Immobilier : LOCAUX	21 690,96	SCI MRS	15	21 690,96	21 690,96	21 690,96	21 690,96	183 471,87	270 235,71
2018	Immobilier : LOCAUX	96 213,36	CENTRE LAB	15	96 213,36	96 213,36	96 213,36	96 213,36	1 114 470,73	1 499 324,17

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,70	0,00	0,70	0,70	0,00	0,70
Directeur de la Direction Sports Tourisme et du Développement économique	A	0,20	0,00	0,20	0,20	0,00	0,20
Gestion administrative et projets économiques	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,20	0,00	0,20	0,20	0,00	0,20
Référente Régie Sports Nature et Taxe de Séjour	C	0,20	0,00	0,20	0,20	0,00	0,20
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20230629-154-23-BF
 Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
-	DUT CARRIERES SOCIALES LIMOGES			30 000,00
-	LICENCE PRO DOMOTIQUE			7 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 41
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 52
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par (1) LE VICE PRESIDENT.
 A AIRE DES MONTS DE GUERET, le 29/06/2023
 LE VICE PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A AIRE DES MONTS DE GUERET, le 29/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRIEN SABINE	
AUCOUTURIER ALEX	
AUGER PIERRE	
BAILLIET THERRY	
BARBAIRE JEAN-LUC	
BARNAUD FRANCOIS	
BAYOL PHILIPPE	
BIDAN XAVIER	
BODEAU ERIC	
BOULANGER OLIVIA	
BOURDIER SYLVIE	
BRIGNOLI JEAN-PAUL	
BRUNATI GILLES	
CHATENET LUDIVINE	
CHENIER LUCETTE	
CLEDIERE ALAIN	
COMMERGNAT CORINNE	
DALOT MARIE-FRANCE	
DUBOSCLARD THIERRY	
ELIE MICHELE	
FAYARD MIREILLE	

Accusé de réception en préfecture
 023 200 934826 20230620 154 23 BF
 Date de réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FERREIRA DE MATOS VERONIQUE	
FOURNIER MARIE-FRANCOISE	
GARGADENNEC ERWAN	
GEOFFRE-COINDAT MARY-LINE	
GODARD PATRICIA	
GUERIDE PATRICK	
GUERRIER Josiane	
LAVAUD CHRISTOPHE	
LAVERDAN-CHIOZZINI ELISABETH	
LECLERE HENRI	
LECRIVAIN JEAN-PIERRE	
LEFEVRE BERNARD	
MARTIAL JEAN-LUC	
MARTIN ARMELLE	
MORY CLAIRE	
MOUTAUD CHRISTOPHE	
OTT FRANCOISE	
PASTY MICHEL	
PINGAUD LUDOVIC	
PONSARD PHILIPPE	
ROUCHON GUY	
ROUGEOT PATRICK	
SAUVAGE MICHEL	
TONDUF CORINNE	
VADIC VERONIQUE	
VALENT-GIRAUD FABIENNE	
VALLES FRANCOIS	
VALLIERE DOMINIQUE	
VELGHE JACQUES	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-154-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023 </div>

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VIENNOIS GUILLAUME	
ZAPATA ANNIE	

Certifié exécutoire par (1) LE VICE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/07/2023, et de la publication le 06/07/2023

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-154-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023
--